



Cegid HR Sprint

Plan de paie du

16 novembre 2022

BU HCM – Cegid HR Sprint

Niveau : Document Public

Mise à jour : 16 novembre 2022

Destinataires : Clients – Collaborateurs CEGID

À propos de ce document

Le but de ce document est de présenter les apports et corrections du plan de paie du **16 novembre 2022**.

Niveau de confidentialité	Document Public
Dernière mise à jour	16 novembre 2022
Destinataires	Réservé à un usage strictement interne

Mentions légales

La permission est accordée en vertu du présent Accord pour télécharger les documents détenus par Cegid et pour utiliser l'information contenue dans les documents uniquement en interne, à condition que: (a) la mention de copyright sur les documents demeure sur toutes les copies du matériel ; (b) l'utilisation de ces documents soit à usage personnel et non commercial, à moins qu'il n'ait été clairement défini par Cegid que certaines spécifications puissent être utilisées à des fins commerciales ; (c) les documents ne seront ni copiés sur des ordinateurs en réseau, ni publiés sur quelque type de support, à moins d'en avoir obtenu l'autorisation explicite de Cegid; et (d) aucune modification ne soit apportée à ces documents.

1. Préambule	4
1.1. Plan de paie	4
1.2. Informations.....	4
1.3. Préconisations.....	4
2. Points d'attention utilisateur	6
3. Valeurs.....	7
3.1. Abattements contrats courts.....	7
3.2. Limites d'exonération des indemnités de petits déplacements – Repas	8
4. DSN	9
4.1. Organisme : mise à jour au 25 octobre 2022	9
4.2. Régularisation de prime et date de versement d'origine	11
4.3. Organisme (PRB0113374).....	12
4.1. Code type de personnel 005 (PRB0113461)	13
5. Apprenti et déductions salariales des heures supplémentaires (PRB0113856).....	14
6. Cotisations (PRB0111854)	16
6.1. Stock-Options.....	16
6.2. Attribution gratuite d'actions	21
7. 7300 Réduction Assurance Chômage PS BM (PRB0113199).33	
8. Annexes.....	34
8.1. Articles utiles.....	34
8.2. Articles des plans de paie précédents	34

1. PREAMBULE

1.1. Plan de paie

Pour connaître la version du plan de paie, vous pouvez consulter la valeur de l'élément national **9994**. Pour ce plan de paie, elle correspond à la valeur : **16112022,0001**.

1.2. Informations

Les rubriques d'origine conventionnelle présentes dans le plan de paie de Cegid HR Sprint ont été apportées pour répondre à des problématiques ponctuelles sur des points particuliers et précis des dispositions conventionnelles. Les valeurs apportées lors de la création de ces paramétrages n'ont donc pas vocation à être actualisées.

Nous vous informons par conséquent qu'aucune de ces valeurs d'origine conventionnelle n'est plus mise à jour depuis le plan de paie d'octobre 2018.

1.3. Préconisations

Pour une utilisation optimisée, nous vous conseillons la mise en place des niveaux préconisés.

Vous trouverez la [KB0014362](#) - La gestion des niveaux préconisés dans la base de connaissance de votre portail utilisateurs CEGID.

Pour activer la gestion des niveaux préconisés, dans vos dossiers, vous devez cocher dans les paramètres Sociétés / Préférence : gestion des niveaux et des éléments dossiers.

Paramètres Société
Paie
Paramètres
Salarie
Caractéristiques
Génération comptable
N4DS
Préférences
Interface
Compléments
DPAE dématérialisée
IJSS _maintien
Dématérialisation RH
eRH
Absences - Congés Payés
Contrat de travail
DSN

Préférences

Modèle d'édition du bulletin
Par défaut CEGID Bulletin de Paie Simplifié

Absence éditée en bas de bulletin
Absence 1
Acquis
Pris
Absence 2
Acquis
Pris
Absence 3
Acquis
Pris
Absence 4
Acquis
Pris

Etat justificatif
Heure 20 Heures travaillées
Rémunération 01 Brut avant abattement
Repas pris Montant rémunération 0500
Heures exo. 44 Heures complémentaires exon

Eléments du bulletin
☒ Gestion des niveaux et des éléments dossier
☐ Gestion édition Original/Duplicata/Spécimen

Alertes
☐ Gestion des alertes de paie
Application de paie <<Tous>>

Impression des rubriques
Mode d'impression des rubriques
Détail / libellé rubrique

Cumul édité en bas de bulletin
Cumul 1
Cumul 2
Cumul 3
Cumul 4
Cumul 5
Cumul 6

Cumul mensuel édité en bas de bulletin
Champ 1 Aucun
Libellé
Champ 2 Aucun
Libellé
Champ 3 Aucun
Libellé

Calendrier
Edité en Gestion en jours

Visite médicale
Périodicité Tous les 2 ans
Nb de zones libres combo 0
Nb de zones libres montant 0

eMail
☐ eMail envoyé via Serveur
☐ Suffixe date sur le nom des fichiers de virement
☐ Virement SEPA US

2. POINTS D'ATTENTION UTILISATEUR

Vous trouverez ci-dessous les points apportés qui peuvent nécessiter une attention de l'utilisateur.

Titre	Pages
Valeurs	7
DSN	9
Cotisations (PRB0111854)	16
Annexes	34

3. VALEURS

3.1. Abattements contrats courts

Mise à jour du montant de l'abattement contrats courts (demi SMIC) applicable au 01/08/2022
(**élément national 0580**)

Eléments nationaux : Demi SMIC	
Prédéfini	CEGID
Code	0580
Libellé	Demi SMIC
Date de validité	01 août 2022
Libellé abrégé	Demi SMIC
Valeur	688,0000
Valeur en Alsace Moselle	688,0000
Thème	Taxes
Convention collective	Toutes les conventions
☒ Type monétaire	☐ Prise en compte du décalage de paie
☒ Régime Alsace Moselle	

<https://bofip.impots.gouv.fr/bofip/11255-PGP.html/identifiant=BOI-BAREME-000037-20221102>

3.2. Limites d'exonération des indemnités de petits déplacements – Repas

Mise à jour des limites d'exonération des indemnités de petits déplacements concernant les repas applicable au 01/09/2022

Code	Libellé	Date de validité	Valeur
0021	Panier de jour	01/09/2022	7.1
0022	Limite exo restauration lieu trav.	01/09/2022	7.1
0023	Repas de chantier	01/09/2022	9.9
0024	Repas restaurant non cadres	01/09/2022	20.20
0025	Repas restaurant cadres	01/09/2022	20.20

Arrêté du 24 octobre 2022 au JO du 1er novembre 2022

4. DSN

4.1. Organisme : mise à jour au 25 octobre 2022

Création des organismes :

2005 MUTUELLE BOISSIERE

Institutions Paie et GRH : MUTUELLE BOISSIERE

Caractéristiques

Prédéfini: CEGID

Code Institution: 2005

Nom institution: MUTUELLE BOISSIERE

Abrégé: MUTUELLE BOISSIER

Code DADSU:

☐ Utilisable N4DS

3010 PRODIGEO

Institutions Paie et GRH : PRODIGEO

Caractéristiques

Prédéfini CEGID ▼

Code Institution 3010

Nom institution PRODIGEO

Abrégé PRODIGEO

Code DADSU Utilisable N4DS ☐

X417 COLONNA PARTNERS

Institutions Paie et GRH : COLONNA PARTNERS

Caractéristiques

Prédéfini CEGID ▼

Code Institution X417

Nom institution COLONNA PARTNERS

Abrégé COLONNA PARTNERS

Code DADSU DCOLP2 Utilisable N4DS ☐

Mise à jour des libellés des organismes :

- **M159 NPU Mut.solidarite aéronautique** : ce code n'est plus à utiliser depuis le 01/07/2022
- **M478 NPU HARMONIE FONCTION PUBLICU** : ce code n'est plus à utiliser depuis le 04/07/2022
- **X057 WILLIS TOWERS WATSON**

<https://www.net-entreprises.fr/nomenclatures-dsn-p22v01/>

4.2. Régularisation de prime et date de versement d'origine

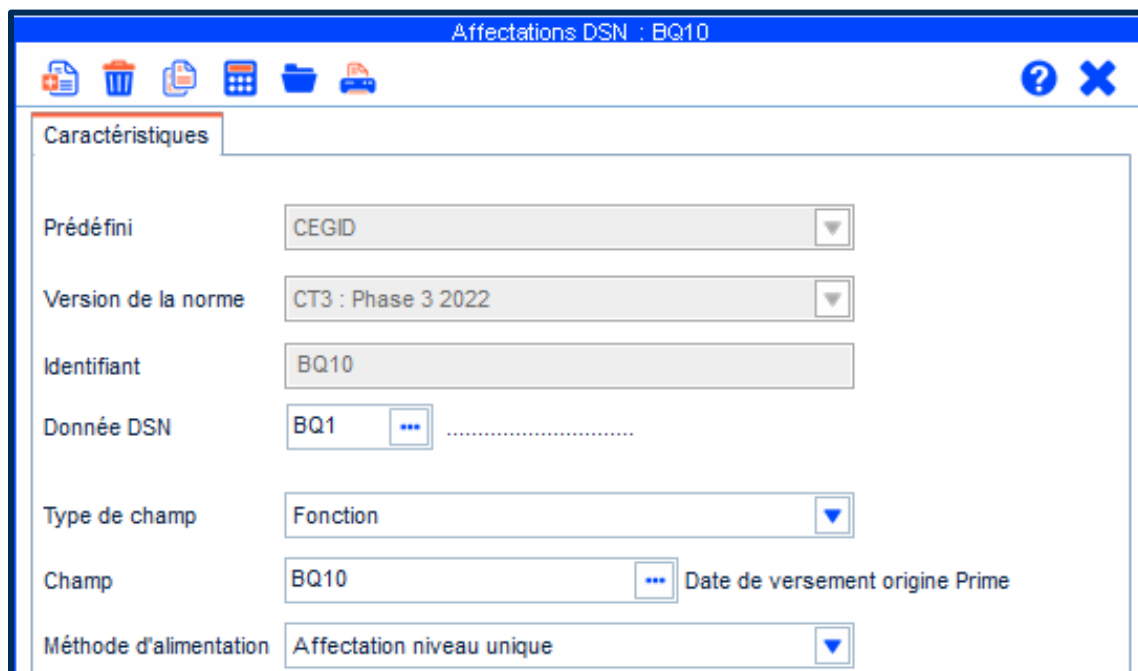


Ce point nécessite la mise à jour de novembre 2022 de votre application Cegid HR Sprint.

En cas de régularisation d'une rémunération de type Prime, il est attendu la date de versement d'origine.

Nous apportons le paramétrage suivant :

Affectation BQ10



Affectations DSN : BQ10	
Caractéristiques	
Prédéfini	CEGID
Version de la norme	CT3 : Phase 3 2022
Identifiant	BQ10
Donnée DSN	BQ1
Type de champ	Fonction
Champ	BQ10 ... Date de versement origine Prime
Méthode d'alimentation	Affectation niveau unique

Fonction BQ10 Date de versement origine Prime

Paramétrage des Fonctions DSN

Prédéfini	CEGID	Code	BQ10	Libellé	Date de versement origine Prime
Résultat attendu	Date	Thème DSN	Prime, gratification et indemnité	Libellé abrégé	Date de versement
Commentaire					
Ligne n°	01	01F (RMP.PHB_COTREGUL<->SAT) THN			
Condition	SI	02 RMP.PHB_DATEFINRUB ELS SAT			

DSN

PAS	Rémunération	Primes	Activité	Autres éléments de revenu brut	Base assujettie	Composant de base assujettie	Cotisation
Primes, gratifications et indemnités S21.G00.52							
Date de début de la période de rattachement	01/10/2022					S21.G00.52.003 Prime.RattachementDateDebut	
Date de fin de la période de rattachement	31/10/2022					S21.G00.52.004 Prime.RattachementDateFin	
Type	026 - Prime exceptionnelle liée à l'activité avec période de rattachement spécifique					S21.G00.52.001 Prime.Type	
Montant	500,00					S21.G00.52.002 Prime.Montant	
Date de versement d'origine						S21.G00.52.007 Prime.DateVersementOrigine	
Type	905 - Prime de partage de la valeur exonérée socialement et imposable					S21.G00.52.001 Prime.Type	
Montant	5000,00					S21.G00.52.002 Prime.Montant	
Date de versement d'origine	31/10/2022					S21.G00.52.007 Prime.DateVersementOrigine	



La saisie des dates de versement d'origine dans le cadre de la prime de partage des valeurs (FAQ DSN INFOS 2592) nécessite une évolution du produit qui aura lieu ultérieurement. Vous serez informé de sa disposition dans une future mise à jour.

4.3. Organisme (PRB0113374)

Correction du code DADS U indiqué dans l'organisme **X416 LA MONDIALE RETRAITE SUPPLEMENTAIRE**

Institutions Paie et GRH : LA MONDIALE RETRAITE SUPPLEMENTAIRE

Caractéristiques

Prédéfini CEGID

Code Institution X416

Nom institution LA MONDIALE RETRAITE SUPPLEMENTAIRE

Abrégé LA MONDIALE RETRA

Code DADSU ALMRS1

☐ Utilisable N4DS

4.1. Code type de personnel 005 (PRB0113461)

Correction de la codification DUCS 1R0005 qui devient :

DUCS paramétrage Paie et GRH : 1R0005 H sup PP +20

Caractéristiques

Prédéfini CEGID

Codification DUCS 1R0005 Codification DUCS Alsace-Moselle 1R0005

Libellé codification H sup PP +20

2ème libellé

Base type arrondi Au plus près

Montant type arrondi Au plus près

Type de cotisation Qté en base & Montant

Type de personnel 005 DEDUCTION PATRON Type de personnel Alsace-Moselle 005 DEDUCTION PATRON

DSN thème des CTP Autre Réduction

Assiette de cotisation Plafonné

Destinataire de la cotisation <<Aucun>>

5. APPRENTI ET DEDUCTIONS SALARIALES DES HEURES SUPPLEMENTAIRES (PRB0113856)

Nous corrigeons la base de la réduction salariale des heures supplémentaires des apprentis qui n'était plus proratisée.

Modification des variables :

CQU4 BOSS Montant des heures exonérées

Variable : CQU4 BOSS Montant des heures exonérées

Prédéfini: CEGID

Code: CQU4

Libellé: BOSS Montant des heures exonérées Nature: Calcul

Thème: Calcul de la paie

Type de base	Base	Opérateur
Variables de paie	CQN	*
Variables de paie	CM6t	FIN

CQN4 Base HS APPRENTI

Variable : CQN4 Base HS APPRENTI

Prédéfini: CEGID

Code: CQN4

Libellé: Base HS APPRENTI Nature: Test

Thème: Réductions RTT

Test **Bloc Note**

Si Variables de paie 0094 Catégorie DUCS = Valeur (coef, taux, quar) 3

AND Eléments nationaux 1992 Instruction 29 mars 2 = Valeur (coef, taux, quar) 1

FIN

Alors Base d'une rubrique de t 0982 Base apprenti > 0.7 / Variables de paie 0202 Base sécurité sociale

***** Variables de paie CQN BOSS HS Réduction s **FIN**

Sinon Valeur (coef, taux, quar) 1 1 * Variables de paie CQN BOSS HS Réduction s **FIN**

RUBRIQUES	QUANTITE OU BASE	TAUX	A DEDUIRE	A PAYER	CHARGES PATRONALES MONTANT
0190 Salaire Apprenti	151,87	8,8348		1 309,81	
2018 Heures supplémentaires 25 %	10,00	10,7933		107,93	
TOTAL BRUT				1 417,54	
<u>SANTE</u>					
Sécurité sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	91,17	1,3000	1,19		6,38
Sécurité sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1 326,37				92,85
<u>ACCIDENTS DU TRAVAIL - MALADIES PROFESSIONNELLES</u>					
Accidents du Travail - Maladies Professionnelles	91,17				1,00
Accidents du Travail - Maladies Professionnelles	1 326,37				14,59
<u>RETRAITE</u>					
Sécurité Sociale plafonnée	91,17	6,9000	6,29		7,80
Sécurité Sociale plafonnée	1 326,37				113,40
Sécurité sociale déplafonnée	91,17	0,4000	0,36		1,73
Sécurité sociale déplafonnée	1 326,37				25,20
Complémentaire Tranche 1	91,17	4,0100	3,65		5,48
Complémentaire Tranche 1	1 326,37				79,71
<u>FAMILLE - SECURITE SOCIALE</u>					
Famille	91,17				3,15
Famille	1 326,37				45,76
<u>ASSURANCE CHOMAGE</u>					
Chômage	91,17				3,70
Chômage	1 326,37				53,71
Chômage	1 417,54				2,13
<u>AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR</u>					
Autres contributions dues par l'employeur	91,17				0,27
Autres contributions dues par l'employeur	1 326,37				3,98
Autres contributions dues par l'employeur	1 417,54				20,47
<u>EXONERATION, ECRETEMENT ET ALLEGEMENT DE COTISATIONS</u>					
Exonération salariale heures supplémentaires	6,94	-11,2900	-0,78		
Exonérations de cotisations employeur	1 417,54				-458,57
Déduction Patronale Heures Supplémentaires	10,00				-15,00
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS			10,71		7,74
8200 Heures suppl non imposables			107,93		
NET IMPOSABLE				1 298,90	

Base Exonération salariale heures supplémentaires : $107,93 \times 91,17 / 1417,54$ soit 6.94

6. COTISATIONS (PRB0111854)

6.1. Stock-Options

Création de la rubrique de rémunération avec un montant à saisir **0532 Stock-Options**

0532 Stock-Options

Caractéristiques | Calcul | Validité | Déclarations | DSN

Prédéfini: CEGID

Code: 0532 Libellé: Stock-Options

Nom court: Stock-Options

Thème: Salaires

Activité: <Toutes>

☐ Rubrique imprimable sur le bulletin

☐ A exclure du calcul du maintien ☐ A exclure du calcul de la paie à l'envers

☐ Participe au calcul des IJSS

☐ A ajouter dans le coût global du salarié

Saisir la valeur globale des stock-options à leur date d'attribution.

0532 Stock-Options

Caractéristiques | Calcul | Validité | Déclarations | DSN

Type de calcul effectué: Montant

Base & Taux & Coefficient & Montant	
	Base Taux Coefficient Montant
Type	<Aucun> [dropdown] [dropdown] [dropdown] [dropdown] Eléments variables [dropdown]
Valeur	[input] [input] [input] [input]
Montant	Quantité [dropdown] [radio] [radio] [radio] [radio]
Imprimable/Décimales	☐ 2 [up/down] ☐ 2 [up/down] ☐ 2 [up/down] ☐ 2 [up/down]

Mini & Maxi

	Type Valeur
Minimum	<<Aucun>> [dropdown] [input]
Maximum	<<Aucun>> [dropdown] [input]

Création des cotisations :

59M6 Contrib stock-options

Cotisations : 59M6 Cotisation stock-options

Caractéristiques
Calcul
Etats
DSN

Prédéfini
CEGID
Code
59M6

Libellé
Cotisation stock-options

Nature
Cotisation
Thème
URSSAF

Nom court
Cotisation stock-
☐ Ne se calcule que si le salarié est présent en fin de mois

Organisme
URSSAF
☒ Rubrique imprimable sur le bulletin

Activité
<Toutes>
Critère d'application
8046

Validité

Du
<<Aucun>>
Au
<<Aucun>>

Mois
<<Aucun>>
Mois
<<Aucun>>

Mois
<<Aucun>>
Mois
<<Aucun>>

Cotisation patronale due au moment de l'attribution des stocks options

Bulletin simplifié

Code de regroupement
301
Autres contributions dues par l'employeur

Theme
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR

Cotisations : 59M6 Cotisation stock-options

Caractéristiques Calcul Etats DSN

	Type	Valeur	Libellé	Imprimable	Décimales
Base de cotisation	Montant d'une Rémunération	0532	Stock-Options	☒	2
Tranche plafond	En Totalité du Salaire				
Taux salarial	<<Aucun>>			☐	2
Taux patronal	Élément National	1928	Cotisation stock-options PP	☒	2
Forfait salarial	<<Aucun>>			☐	2
Forfait patronal	<<Aucun>>			☐	2
Minimum salarial	<<Aucun>>				
Maximum salarial	<<Aucun>>				
Minimum patronal	<<Aucun>>				
Maximum patronal	<<Aucun>>				

Cotisations : 59M6 Cotisation stock-options

Caractéristiques Calcul Etats DSN

Composant base assujettie URSSAF	<<Aucun>>
Autre composant base assujettie	<<Aucun>>
Code cotisation individuelle	099 - Contribution stock options
Code cotisation imputable à l'établissement	<<Aucun>>
Régularisation de base assujettie	<<Aucune>>
Régularisation de composant de base	<<Aucune>>

59U4 Contrib stock-options MSA

Cotisations : 59U4Cotisation stock-options MSA

Caractéristiques Calcul Etats DSN

Prédéfini CEGID Code 59U4

Libellé Cotisation stock-options MSA

Nature Cotisation Thème URSSAF

Nom court Cotisation stock-

Organisme MSA

Activité <<Toutes>> Critère d'application 8222

Validité

Du <<Aucun>> Au <<Aucun>>

Mois <<Aucun>> Mois <<Aucun>>

Mois <<Aucun>> Mois <<Aucun>>

Cotisation patronale due au moment de l'attribution des stocks options

Bulletin simplifié

Code de regroupement 301 Autres contributions dues par l'employeur

Theme AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR

Cotisations : 59U4Cotisation stock-options MSA

Caractéristiques Calcul Etats DSN

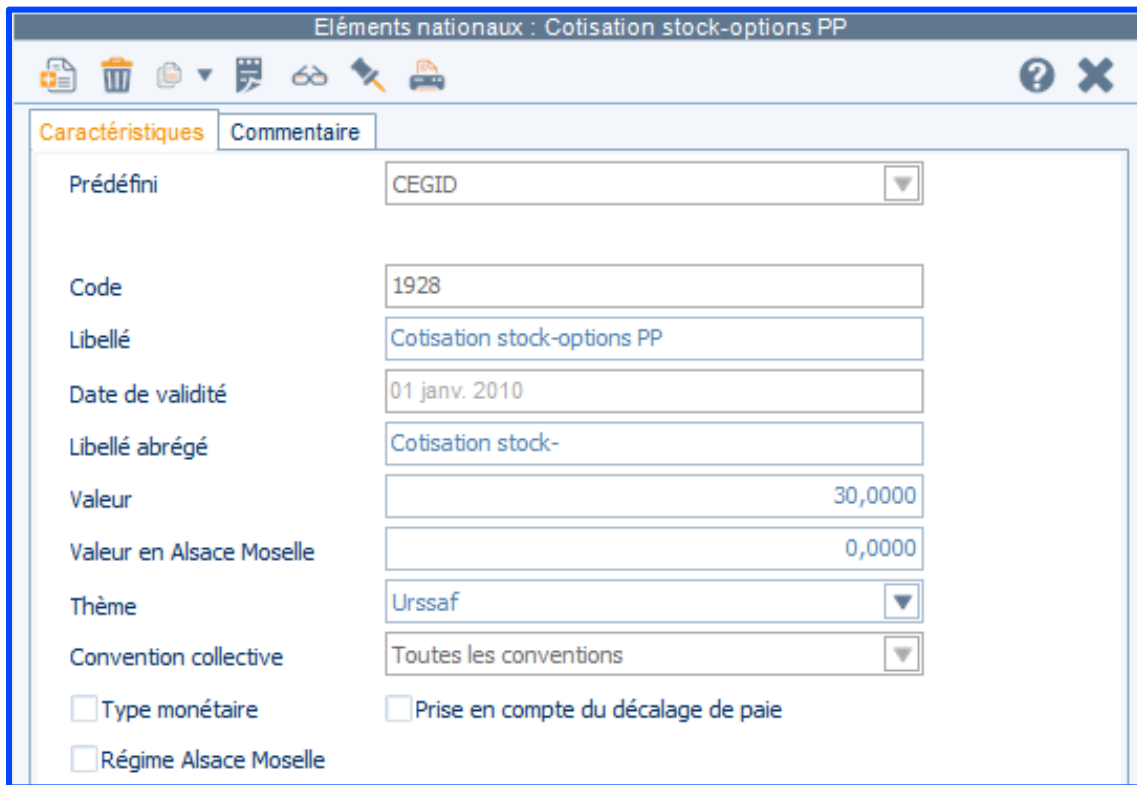
Type	Valeur	Libellé	Imprimable	Décimales
Base de cotisation	Montant d'une Rémunération	0532	Stock-Options	☒ 2
Tranche plafond	En Totalité du Salaire			
Taux salarial	<<Aucun>>			☐ 2
Taux patronal	Elément National	1928	Cotisation stock-options PP	☒ 2
Forfait salarial	<<Aucun>>			☐ 2
Forfait patronal	<<Aucun>>			☐ 2
Minimum salarial	<<Aucun>>			
Maximum salarial	<<Aucun>>			
Minimum patronal	<<Aucun>>			
Maximum patronal	<<Aucun>>			

Cotisations : 59U4Cotisation stock-options MSA

Caractéristiques Calcul Etats **DSN**

Composant base assujettie URSSAF	<<Aucun>>
Autre composant base assujettie	<<Aucun>>
Code cotisation individuelle	099 - Contribution stock options
Code cotisation imputable à l'établissement	<<Aucun>>
Régularisation de base assujettie	<<Aucune>>
Régularisation de composant de base	<<Aucune>>

L'élément national **1928 Cotisation stock-options PP** est valorisé à 30%



6.2. Attribution gratuite d'actions

La loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques a fortement fait évoluer le régime social des actions gratuites jusqu'alors sensiblement identique à celui des stock-options.

Il existe deux taux de contribution patronale :

- La contribution patronale est due au taux de 20 % sur les actions gratuites dont l'attribution a été autorisée par une décision postérieure au 7 août 2015.
- La contribution était antérieurement due au taux de 30 %.

Création d'une rubrique de rémunération saisissable **0530 Actions gratuites**.

0530 Actions gratuites

Caractéristiques | Calcul | Validité | Déclarations | DSN

Prédéfini: CEGID

Code: 0530 Libellé: Actions gratuites

Nom court: Actions gratuites

Thème: Salaires

Activité: <Toutes>

☐ Rubrique imprimable sur le bulletin

☐ A exclure du calcul du maintien ☐ A exclure du calcul de la paie à l'envers

☐ Participe au calcul des IJSS

☐ A ajouter dans le coût global du salarié

Saisir la valeur globale des actions à leur date d'attribution.

0530 Actions gratuites

Caractéristiques | Calcul | Validité | Déclarations | DSN

Type de calcul effectué: Montant

Base & Taux & Coefficient & Montant			
Base	Taux	Coefficient	Montant
Type: <Aucun>			Eléments variables
Valeur:			
Montant: Quantité			
Imprimable/Décimales: ☐ 2	☐ 2	☐ 2	☐ 2

Mini & Maxi	
Type	Valeur
Minimum: <<Aucun>>	
Maximum: <<Aucun>>	

Cette rubrique alimente la base des rubriques de cotisations **59M2 Contrib attribution d'actions 30%** et **59M4 Contrib attribution d'actions 20%** pour l'URSSAF et **59U0 Contrib attribution actions 30% MSA** et **59U2 Contrib attribution actions 20% MSA** pour la MSA. L'une des deux

rubriques (20 ou 30%) se calcule automatiquement en fonction de la réponse à l'élément dynamique **706 Décision attribution actions**.

L'élément dynamique à l'insertion des rubriques sur le bulletin pose la question suivante : La décision d'attribution par l'assemblée générale extraordinaire a-t-elle été prise après le 31/12/2016 ?



Éléments nationaux manquants

Des éléments ont été détectés manquants. Voulez-vous les saisir maintenant ?

Éléments dynamiques non valorisés :													
	Libellé	Code table	Niveau		Élément dynamique	Libellé de l'élément	Date validité						
	Décision attribution actions	OUI/NON	SAL 0000000006				01/01/2017						
					Éléments dynamiques :								
													
					<table><tr><th>Abrégé</th><th>Libellé</th></tr><tr><td>-</td><td>Non</td></tr><tr><td>X</td><td>Oui</td></tr></table>			Abrégé	Libellé	-	Non	X	Oui
Abrégé	Libellé												
-	Non												
X	Oui												

Commentaire sur l'élément dynamique 706

La décision d'attribution par l'assemblée générale extraordinaire a-t-elle été prise à partir du 31/12/2016 ?

Si à partir du 31/12/2016

Cotisation **59M2 Contrib attribution d'actions 30%**

Cotisations : 59M2 Contrib attribution d'actions 30%

Caractéristiques Calcul Etats DSN

Prédéfini CEGID Code 59M2

Libellé Contrib attribution d'actions 30%

Nature Cotisation Thème URSSAF

Nom court Contrib attributi ☐ Ne se calcule que si le salarié est présent en fin de mois

Organisme URSSAF ☒ Rubrique imprimable sur le bulletin

Activité <Toutes> Critère d'application C7W2

Validité

Du <<Aucun>> Au <<Aucun>>

Mois <<Aucun>> Mois <<Aucun>>

Mois <<Aucun>> Mois <<Aucun>>

Cotisation applicable sur les actions gratuites dont l'attribution a été décidée en assemblée générale extraordinaire à partir du 31/12/2016
 Cette cotisation doit être acquittée le mois suivant la date d'acquisition des actions par le bénéficiaire.

Bulletin simplifié

Code de regroupement 301 Autres contributions dues par l'employeur

Theme AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR

Cotisations : 59M2 Contrib attribution d'actions 30%

Caractéristiques Calcul Etats DSN

	Type	Valeur	Libellé	Imprimable	Décimales
Base de cotisation	Montant d'une Rémunération ▼	0530 ...	Actions gratuites	☒	2 ▲▼
Tranche plafond	En Totalité du Salaire ▼				
Taux salarial	<<Aucun>> ▼			☐	2 ▲▼
Taux patronal	Elément National ▼	1924 ...	Cotisation actions 30 %	☒	2 ▲▼
Forfait salarial	<<Aucun>> ▼			☐	2 ▲▼
Forfait patronal	<<Aucun>> ▼			☐	2 ▲▼
Minimum salarial	<<Aucun>> ▼				
Maximum salarial	<<Aucun>> ▼				
Minimum patronal	<<Aucun>> ▼				
Maximum patronal	<<Aucun>> ▼				

Cotisations : 59M2 Contrib attribution d'actions 30%

Caractéristiques Calcul Etats DSN

Composant base assujettie URSSAF	<<Aucun>> ▼
Autre composant base assujettie	<<Aucun>> ▼
Code cotisation individuelle	103 - Contribution actions gratuites ▼
Code cotisation imputable à l'établissement	<<Aucun>> ▼
Régularisation de base assujettie	<<Aucune>> ▼
Régularisation de composant de base	<<Aucune>> ▼

59U0 Contrib attribution actions 30% MSA

Cotisations : 59U0 Contrib attribution actions 30% MSA

Caractéristiques Calcul Etats DSN

Prédéfini CEGID Code 59U0

Libellé Contrib attribution actions 30% MSA

Nature Cotisation Thème URSSAF

Nom court Contrib attributi ☐ Ne se calcule que si le salarié est présent en fin de mois

Organisme MSA ☒ Rubrique imprimable sur le bulletin

Activité <<Toutes>> Critère d'application CQV4

Validité

Du <<Aucun>> Au <<Aucun>>

Mois <<Aucun>> Mois <<Aucun>>

Mois <<Aucun>> Mois <<Aucun>>

Cotisation applicable sur les actions gratuites dont l'attribution a été décidée en assemblée générale extraordinaire à partir du 31/12/2016
 Cette cotisation doit être acquittée le mois suivant la date d'acquisition des actions par le bénéficiaire.

Bulletin simplifié

Code de regroupement 301 Autres contributions dues par l'employeur

Theme AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR

Cotisations : 59U0 Contrib attribution actions 30% MSA

Caractéristiques Calcul Etats DSN

Type	Valeur	Libellé	Imprimable	Décimales
Base de cotisation	Montant d'une Rémunération 0530	Actions gratuites	☒	2
Tranche plafond	En Totalité du Salaire			
Taux salarial	<<Aucun>>		☐	2
Taux patronal	Élément National 1924	Cotisation actions 30%	☒	2
Forfait salarial	<<Aucun>>		☐	2
Forfait patronal	<<Aucun>>		☐	2
Minimum salarial	<<Aucun>>			
Maximum salarial	<<Aucun>>			
Minimum patronal	<<Aucun>>			
Maximum patronal	<<Aucun>>			

Cotisations : 59U0 Contrib attribution actions 30% MSA

Caractéristiques Calcul Etats DSN

Composant base assujettie URSSAF	<<Aucun>>
Autre composant base assujettie	<<Aucun>>
Code cotisation individuelle	103 - Contribution actions gratuites
Code cotisation imputable à l'établissement	<<Aucun>>
Régularisation de base assujettie	<<Aucune>>
Régularisation de composant de base	<<Aucune>>

L'élément national **1924 Cotisation actions 30%** est valorisé à 30%.

Éléments nationaux : Cotisation actions 30%

Caractéristiques Commentaire

Prédéfini	CEGID
Code	1924
Libellé	Cotisation actions 30%
Date de validité	31 déc. 2016
Libellé abrégé	Cotisation action
Valeur	30,0000
Valeur en Alsace Moselle	0,0000
Thème	Urssaf
Convention collective	Toutes les conventions
☐ Type monétaire	☐ Prise en compte du décalage de paie
☐ Régime Alsace Moselle	

Si avant le 30/12/2016

59M4 Contrib attribution d'actions 20%

Cotisations : 59M4 Contrib attribution d'actions 20%

Caractéristiques Calcul Etats DSN

Prédéfini CEGID Code 59M4

Libellé Contrib attribution d'actions 20%

Nature Cotisation Thème URSSAF

Nom court Contrib attributi ☐ Ne se calcule que si le salarié est présent en fin de mois

Organisme URSSAF ☒ Rubrique imprimable sur le bulletin

Activité <Toutes> Critère d'application C7W4

Validité

Du <<Aucun>> Au <<Aucun>>

Mois <<Aucun>> Mois <<Aucun>>

Mois <<Aucun>> Mois <<Aucun>>

Cotisation applicable sur les actions gratuites dont l'attribution a été décidée en assemblée générale extraordinaire antérieure au 31/12/2016.
Cette cotisation doit être acquittée le mois suivant la date d'acquisition des actions par le bénéficiaire.

Bulletin simplifié

Code de regroupement 301 Autres contributions dues par l'employeur

Theme AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR

Cotisations : 59M4 Contrib attribution d'actions 20%

Caractéristiques Calcul Etats DSN

	Type	Valeur	Libellé	Imprimable	Décimales
Base de cotisation	Montant d'une Rémunération ▼	0530	Actions gratuites	☒	2
Tranche plafond	En Totalité du Salaire ▼				
Taux salarial	<<Aucun>> ▼			☐	2
Taux patronal	Elément National ▼	1926	Cotisation actions 20%	☒	2
Forfait salarial	<<Aucun>> ▼			☐	2
Forfait patronal	<<Aucun>> ▼			☐	2
Minimum salarial	<<Aucun>> ▼				
Maximum salarial	<<Aucun>> ▼				
Minimum patronal	<<Aucun>> ▼				
Maximum patronal	<<Aucun>> ▼				

Cotisations : 59M2 Contrib attribution d'actions 30%

Caractéristiques Calcul Etats DSN

Composant base assujettie URSSAF	<<Aucun>> ▼
Autre composant base assujettie	<<Aucun>> ▼
Code cotisation individuelle	103 - Contribution actions gratuites ▼
Code cotisation imputable à l'établissement	<<Aucun>> ▼
Régularisation de base assujettie	<<Aucune>> ▼
Régularisation de composant de base	<<Aucune>> ▼

59U2 Contrib attribution d'actions 20% MSA

Cotisations : 59U2 Contrib attribution actions 20% MSA

Caractéristiques Calcul Etats DSN

Prédéfini CEGID Code 59U2

Libellé Contrib attribution actions 20% MSA

Nature Cotisation Thème URSSAF

Nom court Contrib attributi ☐ Ne se calcule que si le salarié est présent en fin de mois

Organisme MSA ☒ Rubrique imprimable sur le bulletin

Activité <Toutes> Critère d'application CQV6

Validité

Du <<Aucun>> Au <<Aucun>>

Mois <<Aucun>> Mois <<Aucun>>

Mois <<Aucun>> Mois <<Aucun>>

Cotisation applicable sur les actions gratuites dont l'attribution a été décidée en assemblée générale extraordinaire antérieure au 31/12/2016
Cette cotisation doit être acquittée le mois suivant la date d'acquisition des actions par le bénéficiaire.

Bulletin simplifié

Code de regroupement 301 Autres contributions dues par l'employeur

Theme AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR

Cotisations : 59U2 Contrib attribution actions 20% MSA

Caractéristiques Calcul Etats DSN

Prédéfini CEGID Code 59U2

Libellé Contrib attribution actions 20% MSA

Nature Cotisation Thème URSSAF

Nom court Contrib attributi

Organisme MSA

Activité <Toutes>

Ne se calcule que si le salarié est présent en fin de mois

Rubrique imprimable sur le bulletin

Critère d'application CQV6

Validité

Du <<Aucun>> Au <<Aucun>>

Mois <<Aucun>> Mois <<Aucun>>

Mois <<Aucun>> Mois <<Aucun>>

Cotisation applicable sur les actions gratuites dont l'attribution a été décidée en assemblée générale extraordinaire antérieure au 31/12/2016

Cette cotisation doit être acquittée le mois suivant la date d'acquisition des actions par le bénéficiaire.

Bulletin simplifié

Code de regroupement 301

Autres contributions dues par l'employeur

Theme AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR

Cotisations : 59U2 Contrib attribution actions 20% MSA

Caractéristiques Calcul Etats DSN

Composant base assujettie URSSAF <<Aucun>>

Autre composant base assujettie <<Aucun>>

Code cotisation individuelle 103 - Contribution actions gratuites

Code cotisation imputable à l'établissement <<Aucun>>

Régularisation de base assujettie <<Aucune>>

Régularisation de composant de base <<Aucune>>

L'élément national **1926 Cotisation actions 20%** est valorisé à 20%

Éléments nationaux : Cotisation actions 20%

Caractéristiques Commentaire

Prédéfini	CEGID
Code	1926
Libellé	Cotisation actions 20%
Date de validité	08 août 2015
Libellé abrégé	Cotisation action
Valeur	20,0000
Valeur en Alsace Moselle	0,0000
Thème	Urssaf
Convention collective	Toutes les conventions
☐ Type monétaire	☐ Prise en compte du décalage de paie
☐ Régime Alsace Moselle	

7. 7300 REDUCTION ASSURANCE CHOMAGE PS BM (PRB0113199)

Nous modifions le sens du cumul **ZA1 Dt évol rém supp cotis mal-chôm.**

Cela faussait la zone Dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales Maladie-Chômage.

8. ANNEXES

8.1. Articles utiles

Vous retrouvez ici les KBs qui nous semblent utiles en cette période :

[KB0035197](#) - Cegid HR Sprint - Gestion du Bonus-Malus

[KB0034704](#) - Cegid Production Sociale : Comment fusionner deux coffres-forts dans une même société ?

[KB0034702](#) - Cegid Production Sociale : Comment gérer la signature électronique dans la Dématérialisation RH ?

[KB0034545](#) - Cegid production Sociale : Replay Web Assistance - La Gestion des IJSS

[KB0033099](#) - Cegid production sociale : DSN - Comment gérer le nouveau signalement FCTU ?

[KB0032395](#) - Régularisation des cotisations MSA

[KB0032394](#) - Régularisation des cotisations URSSAF

[KB0032393](#) - Régularisation des cotisations OC

[KB0032385](#) - Régularisation des cotisations AGIRC-ARCCO

[KB0031555](#) - Cegid Production Sociale : Comment régulariser en DSN un trop versé pour la DGFIP ?

8.2. Articles des plans de paie précédents

Plan de paie du 17 octobre 2022 : [KB0035522](#)

Plan de paie du 16 septembre 2022 : [KB0035310](#)

Plan de paie du 22 août 2022 : [KB0035137](#)

Plan de paie du 18 juillet 2022 : [KB0034775](#)

Plan de paie du 16 juin 2022 : [KB0034573](#)

Plan de paie du 6 mai 2022 : [KB0034254](#)

Plan de paie du 15 avril 2022 : [KB0034152](#)

Plan de paie du 16 mars 2022 : [KB0033899](#)

Plan de paie du 16 février 2022 : [KB0033712](#)

Plan de paie du 17 janvier 2022 : [KB0033468](#)

Plan de paie du 7 janvier 2022 : [KB0033408](#)

Plan de paie du 16 décembre 2021 : [KB0033248](#)